

# En Passant par les Dp

**RÉPONSES FO – Réunion DP du jeudi 9 juillet 2015**

## **Question 1 –**

Le mois dernier, nous évoquions une nouvelle fois un problème sur le standard.  
Nous évoquions alors un problème d'encombrement des lignes.  
Nous ignorons si le problème est résolu, mais il n'était pas le seul.

Une autre difficulté subsiste lorsque nous appelons le standard pour joindre une personne dans l'entreprise. Souvent, nous entendons une tonalité quelques instants...puis ce disque "par suite d'encombrement, votre appel ne peut aboutir".

Il semble a priori que ce disque se déclenche dès l'instant où l'interlocuteur est déjà en ligne, ou absent de son bureau.

Résultat : pas moins de 10 minutes...et 6 tentatives successives, pour réussir à joindre une personne pourtant à son bureau le 23 juin dernier à 10 heures !

Un exemple...qui fait suite à beaucoup d'autres les jours précédents !!

Ce message remplace visiblement l'occupation qui se déclenchait il y a quelques semaines au bout de 3 sonneries.

Les élus ajoutent que ces problèmes existent depuis la suppression des standardistes.

La direction a-t-elle constaté ces dysfonctionnements ?

Quels changements précis dans le paramétrage du matériel la direction a-t-elle mis en place depuis la suppression des standardistes ?

La direction est-elle consciente des problèmes pratiques que cela pose ? Et de la dégradation en terme d'image ?

Que peut-elle proposer pour y remédier une bonne fois ?

## **Réponse**

La direction a constaté ces dysfonctionnements.

Il n'y a pas eu de changements de paramétrages, le système est doté de 2 lignes entrantes, il n'est pas possible d'en ajouter une.

Suite à la panne de standard, elle affirme que le problème technique a été résolu le 11 juin dernier.

La direction nous conseille d'appeler directement les salariés sur leur poste et rappelle que pour cela un annuaire est disponible via intranet.

La direction s'engage à faire une communication générale pour inciter les salariés à le consulter pour éviter de passer par le standard. Elle va également mettre à disposition dans chaque véhicule un glossaire et remettre à jour le listing des numéros dans les bureaux excentrés.

### **Commentaire de FO :**

Il n'y a pas que ce problème d'encombrement : il y a aussi le message que les appelants entendent quand l'appel n'aboutit pas. C'est à se demander si notre direction a déjà testé le dispositif...

Par ailleurs, le plus grave n'est pas le fait que les salariés subissent ces désagréments (puisque'ils peuvent composer les lignes directes ou les portables, à condition de les avoir). Le vrai problème concerne les extérieurs, qui n'ont pas à subir ça : nous devenons ainsi une société perçue comme étant de moins en moins communicative. Gênant, quand même, pour une entreprise de communication !

### **Question 2**

Quand une émission comme Enquête de Région mutualise les moyens humains, comment se gèrent les frais de missions ? Doit-on tenir compte de l'unité de planification de la personne en mobilité temporaire ou le lieu d'affectation de l'agent ?

### **Réponse**

La règle de la mutualisation est la même pour tous les tournages mutualisés : l'antenne organisatrice défraie les techniciens qui font les tournages en équipe légère sur la base du barème des frais de missions en vigueur. Dans le cas d'une mission en zone de résidence (espace géographique situé à moins de 50 km de son emprise FTV), l'indemnité repas est forfaitaire. Au-delà de la zone 1, c'est une mission avec les barèmes applicables.

### **Question 3**

Avec l'Édition de l'Emploi intégrée à Lorraine Matin, le nombre de personnes à maquiller entre 8h30 et 10h50 passe de 5 à 8 personnes :

- Laurence D et ses 2 invité(e)s
- Journaliste pour flash de midi
- Journaliste pour infos du soir
- Katia S et ses 2 invité(e)s

Certes, cette tâche n'est pas totalement impossible, mais risque fort de se faire au détriment de la qualité : en un mot, le travail risque d'être bâclé, d'autant plus que les invités de Laurence seront au démaquillage pendant que Katia et ses invités seront à l'antenne, empêchant ainsi l'intervention de la maquilleuse pour les retouches éventuelles sur le plateau.

Sans parler également du risque de retards ou carrément d'absence des participants à l'Édition de l'Emploi, et là, direct oblige, la maquilleuse ne pourra rien faire... Si le direct peut apporter une autre dynamique à Lorraine Matin, avoir un grand nombre de personnes à maquiller en un temps limité (est le stress qui va avec) est gérable lorsque c'est à titre occasionnel (certaines LVEL ou PAE) ; en revanche, quotidiennement, cela représente un certain danger. Que peut répondre la direction face à cette inquiétude parfaitement légitime ?

### **Réponse**

La direction n'a pas de réponse précise à fournir. Elle précise que cette question sera évoquée lors d'une prochaine réunion « Lorraine Matin » qui sera programmée au retour de congés d'Olivier Brumelot (retour prévu le 20 juillet)

### **Commentaire de FO**

Nous suivrons cela...

#### **Question 4-**

Nous avons appris vendredi 3 juillet que la direction du pôle mettait fin au contrat du chef de Centre Enrico Moresi à l'issue de sa période d'essai.

Alors même que les entretiens annuels étaient engagés (échéance au 30/09 pour les finaliser), les rendez-vous calés ont été annulés.

Comment la direction va-t-elle honorer ses obligations avec près d'une soixantaine de personnes à faire passer? (Sans que les salariés ne se retrouvent dans la même situation inacceptable de l'an dernier)

#### **Réponse**

La direction nous informe que le responsable de centre technique par intérim sera présent dans la station la semaine prochaine.

Il réalisera dans la mesure du possible les entretiens individuels.

Cependant les salariés souhaitant bénéficier de cet entretien au plus vite avant son départ en congés fin juillet doivent se manifester auprès de la RRH.

#### **Commentaire de FO**

60 entretiens en quelques jours ??? Ca relève d'une vraie performance sportive !

L'idéal aurait été qu'un intérimaire réellement disponible soit choisi.

Ou qu'on ait intégré toutes les conséquences quand la décision de mettre fin à la période d'essai a été prise...

Ces conséquences sont d'ailleurs bien plus vastes que le simple déroulé des entretiens..